

XAVIER DARON ARCHITECTE DPLG

11 RUE MOULIN A VENT 97 400 SAINT DENIS FAX: 0262 43 33 32 GSM: 0692 61 89 55 **CH28**

xavier_daron@orange.fr

COMPTE RENDU DE REUNION DE CHANTIER N°28

DU 16/12/2014

"PLATEAU SPORTIF COUVERT A LA RIVIERE DU MAT"

CREATION D'UN PLATEAU NOIR COUVERT AVEC VESTIAIRES SANITAIRES BUREAUX ET LOCAUX DE STOCKAGE

	PC n°	PC 097 402 12A0024	délivré le 13 se	otembre 2012		
Présents	M./Mme.	SOCIETE	TEL	FAX	GSM	DIFF.
X	MIIe FONTAINE	MAITRE D'OUVRAGE	0262 51 79 50	0262 70 31 44	0692 67 23 49	Х
Х	M DARON	ARCHITECTE	0262 43 33 32	0262 43 33 32	0692 61 89 55	
	M. LIN SI	BDET	0262 41 35 01	aucun	0692 66 48 30	Х
	M. GAULTIER	INTEGRALE SUD	0262 10 95 00	0262 33 67 49	0692 70 67 08	Х
	M SARPEDON	SOCOTEC	0262 94 48 48	0262 94 48 50	0692 67 36 47	X
	M PERRIER	CSPS SOCOTEC	0262 94 48 40	0262 94 48 50	0692 77 62 97	Х
X	M. BELEGO	BBOI	0262 42 16 65	0262 43 68 16	0692 31 04 11	Х
Х	M.	LMTT				
X	M. CARADOT	SMOI	0262 34 08 77	0262 33 72 95	0692 97 04 97	X
	M. MAILLOT	SMG	0262 58 59 49	0262 58 59 08	0692 29 40 18	X
	M. RAVILY	SMG	0262 58 59 49	0262 58 59 08	0692 29 40 12	X
	M. MOREL	FAOI	0262 24 77 60	0262 27 02 36	0692 44 90 93	X
X	M. GRONDIN	JLGF	aucun	aucun	0692 46 95 82	X
	M. BOYER	LJDSB	0262 57 71 82	0262 57 28 74	0692 22 93 04	X
	M. GRONDIN	BATINOV	aucun	aucun	0692 48 36 39	X
	M. AJORQUE	TDS	0262 93 11 05	0262 93 11 05	0692 20 26 27	X
Χ	M. VANDENESSE	DLA	0262 09 80 13	0262 26 19 89	0692 56 86 58	Х
X	M. SORA	AROS	0262 58 49 05	aucun	0692 34 99 22	X
	M. ARNAL	TEP	0262 30 23 34	0262 58 32 81	0692 78 40 90	X

PROCHAINE REUNION: LE 20/01/2015 à 08h00 sur le chantier ENTREPRISES CONVOQUEES: BBOI, SMOI, SMG, FAOI, LJDSB, DLA, AROS, TEP

PM : toutes entreprises : prochaine réunion déplacée dans salle de réunion

1.2 VRD - DEMOLITION - GROS OEUVRE

1.2.1 **VRD**

Cheminement en béton balayé : début réalisation jeudi 18/12

→ rampe existante non conforme à reprendre : PM pente max 4%, hors les murets moellons existants, la rupture de niveau doit nécessairement être inférieure à 0,4m, & traitée en talus pente 3/2 avec chasse roues en bordures P1 (dépassant de 0,05m/ sol fini, angle droit côté circulation) : cf. réglementation accessibilité handicapés

Raccordements fluides:

AEP : dimension de la fosse de comptage

→ position fosse de comptage : à faire valider par VEOLIA

Télécoms : démarches de raccordement : à la charge du maître d'ouvrage

→ tenir informé des démarches la MOe & l'OPC

EXE VRD / épandage ANC :

- \rightarrow Transmission le 05/12/14 au BET GEISER & au SPANC d'un plans d'exécution corrigé sur la base des préconisations définies en RDV pour validation : en attente retour
 - → aucun retour : convenu que MOe relance GEISER & SPANC ce jour

1.2.2 GROS OEUVRE

Reprises & finitions sur gros œuvre ci-dessous : en cours (enduits vestiaires, seuil salle de réunion). Restent des éclats ponctuels à reprendre, & tableaux des percements de vestiaires & WC à nettoyer (traces de peinture à supprimer).

Rappel (14/09/30): Position des plots d'équipements sportifs amovibles :

→ plan transmis par MOe avec BPE

Reprises face ext du voile pignon recevant le mur d'escalade : en cours de finalisation

- ightarrow convenu base du mur en peinture bitumineuse, sous réserve de ne pas dépasser du niveau sol fini ext de plus de 15cm
 - \rightarrow RAPPEL (14/09/30) prévoir transmission FT dudit produit (de mémoire, avec « pelliplast fin » de VPI)

PM : Voiles béton banché pour murs initialement prévus en blocs US : parement :

- → convenu reprises au "pelliplast fin"
 - \rightarrow RAPPEL (14/09/30) prévoir transmission FT dudit produit (de mémoire, avec « pelliplast fin » de VPI)

RAPPEL (23/09/2014): Grilles de ventilation (VH/VB)

- doivent être réduites à Ø125 lorsque apparentes en extérieur : pour WCs : selon schéma MOe (en retrait côté ext de 50 mm, pour que la grille de ventilation soit dans le plan du nu ext du voile)
- doivent être supprimées lorsque correspondant à des extracteurs en option
- doivent être conservés dans les vestiaires en arrière du doublage en bardage (les grilles intérieures restent à la charge du gros-œuvre)

1.3 CHARPENTE METALLIQUE & MENUISERIE METALLIQUE

VISAs MOe restant à transmettre : seront transmis d'ici fin de semaine

Platine sur voile BA de file 5 : à reprendre : communiquer à Moe date de reprise en coordination avec couvreur (SMG)

Rappel (14/09/30): Transmettre PV d'autocontrôle de boulonnage des charpentes au MOe & CT

Profilés ramasse pannes :

- → suite synthèse avec charpentier le 08/12, SMOI propose de rajouter sur les ramasse pannes des platines permettant au menuisier alu de fixer un profilé alu prélaqué
 - → suite synthèse avec menuisier alu FAOI, dimensions & position des platines définie en réunion de ce jour : le MOe réalise un croquis de principe avec dimensions transmis ce jour par email
 - → sous réserve de réception ce jour du dessin des platines, l'entreprise SMOI a convenu d'entamer la fabrication desdites platines le mercredi 17/12 au matin, pour une mise en œuvre en fin de cette semaine

1.4 **COUVERTURE**

Intervention en cours : effectif non contrôlé : couverture vestiaires & WC semble finalisé (y/c supports ECS)

1.5 MENUISERIE ALUMINIUM

Pose des menuiseries alu avec profilés blancs finalisée y/c dans salle de réunion (manque 1 jalousie)

Menuiseries aluminium prévues en couleur au dossier marché, posées avec profilés blancs :

ightarrow pose annoncée courant de première semaine de janvier

Menuiseries aluminium prévues en façade nord (JA6D1) :

 \rightarrow pose annoncée courant de semaine prochaine, sous réserve de la réalisation par le charpentier des platines supports, et de la disponibilité des vitrages

PM : menuiseries aluminium JA6D1 : convenu que les dimensions seront revues à la baisse, de telle manière que les jalousies se calent sous les ramasse-pannes

RAPPEL (14/10/28) Grilles de ventilation : Ø125 : échantillon à présenter pour validation MOe (doit être prélaqué : cf. CCTP)

1.6 MENUISERIE BOIS

RAPPEL (141007) : URGENT : transmettre PAC des portes palières avant mise en fabrication : PM : doivent être posés avant le 19/12/2014, cf. planning, pour permettre travaux de second œuvre dans les locaux durant le mois de janvier

- → portes palières : problème d'approvisionnement de l'entreprise ; convenu que pour respecter les délais les portes palières parement métal & à huisserie métal seront remplacées par des portes palières parement bois & huisserie bois
- $\rightarrow\,$ portes palières : seuils : validés par MOe ; prévoir réalisation de pentes ponctuelles lorsque supérieurs à 20 mm
- ightarrow sens d'ouverture des portes palières : doivent être confirmés par MOe pour prochaine réunion de chantier

1.7 REVÊTEMENTS DURS

RAPPEL (14/07/15): Dallages réalisés : à réceptionner (& transmettre PV)

Nouveaux échantillons présentés : carrelage : références proposées par MOe : faute de retour, estimé validé

RAPPEL (14/05/20) : à transmettre : fiches techniques (avec classement UPEC & glissance selon NF XP P05-011 : à priori PN18 & PC20), en précisant la destination (S1 & S2)

Sur la base des tracés de niveaux et des pentes prévues, indiquer au plombier l'altimétrie des siphons de sol (SS) dans les vestiaires, WC, etc...

1.8 PLAQUES DE PLÂTRE

début intervention prévue au 19/01/2015

1.9 **PLOMBERIE – ECS**

Réseau d'adduction en apparent : en cours. Effectif 1 ; prévu intervention durant les congés sous réserve de la pose des menuiseries pour clos & couvert

1.10 **ELECTRICITE**

Prévu intervention durant les congés sous réserve de la pose des menuiseries pour clos & couvert

1.11 PEINTURE / ETANCHÉITÉ

PM : tableaux des percements des vestiaires & WCs : <u>doivent absolument rester bruts : ne pas</u> les peindre !

Tableaux peints et devant rester bruts (sur les vestiaires & WCs) : le MOe demande à ce qu'ils soient décapés & rendus à l'état brut. Profiter de la dépose des menuiseries précédemment posées pour cela

Couleurs des menuiseries bois (portes uniquement) : en attente décision définitive de la MO concernant la couleur du mur d'escalade

1.12 A TOUTES LES ENTREPRISES

RAPPEL : les voiles béton de gros œuvre devant rester bruts, ne pas les détériorer

1.13 CONTRÔLE TECHNIQUE

RAS

PM : durant les congés du bâtiment les entreprises DLA & AROS continueront leurs travaux ainsi que de manière plus ponctuelle les entreprises FAOI & LJDSB

- → prévoir gestion des clefs entre entreprises
- → la MOe sera continuera à assurer le suivi des travaux, notamment à partir du 12/01/2014